



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 mars 2025

**Délibération n°2025-07 : Adoption du budget primitif 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 mars 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 7 mars 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 12	Votants : 15
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Lina LEMARIE, Bénédicte ALLENET, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD		
Représentés :	Taoues COLL donne pouvoir à Alain SCHMITT, Guy HALGAND donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Hélène MORONVALLE,		
Absents :	Fabrice NOURY, Eric MORISSET, Marie MAERTENS, Marie GALANO		
Secrétaire :	Lina LEMARIE		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les commissions finances du jeudi 6 février et du jeudi 6 mars 2025,

Après examen et commentaires du projet de budget primitif, tant en section de fonctionnement, qu'en section d'investissement,

Sur présentation du rapport de M. Pain, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité**,

Article unique :

Approuve, chapitre par chapitre, la section de fonctionnement qui s'équilibre à 2 748 200,00€ :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	
011 - CHARGES A CARACTERE GENERALE	644 300,00
012 - CHARGE DE PERSONNELS ET FRAIS ASSIMILES	1 343 200,00
014- ATTENUATION DE PRODUITS	119 500,00
023- VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	411 411,38
042 - OPERATIONS D'ODRES - TRANSFERT ENTRE LES SECTIONS	43 388,62

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20250313-2025\_07-DE  
Date de télétransmission : 18/03/2025  
Date de réception préfecture : 18/03/2025

65 -AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	177 900,00
66 - CHARGES FINANCIERES	6 500,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 748 200,00</b>

FONCTIONNEMENT	
RECETTES	
013- ATTENUATION DE CHARGES	26 000,00
70- PRODUIT DE SERVICES DU DOMAINES, VENTES DIVERS	396 700,00
73- IMPOTS ET TAXES (sauf le 731)	223 000,00
731 – FISCALITE LOCALE	1 586 000,00
74- DOTATION, SUBVENTONS ET PARTICIPATIONS	454 400,00
75- AUTRES PRODUITS DE GESTIONS COURANTES	56 000,00
76- PRODUITS FINANCIERS	1 100,00
77- PRODUITS SPECIFIQUES	5 000,00
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 748 200,00</b>

Approuve chapitre par chapitre la section d'investissement qui s'équilibre à 1 561 720,99 € :

INVESTISSEMENT	
DEPENSES	
001- SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	132 142,08
16- EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES	35 300,00
20- IMMOBILISATION INCORPORELLES	200 594,00
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	279 500,00
21- IMMOBILISATIONS CORPORELLES	911 883,91
23- IMMOBILISATIONS EN COURS	2 301,00
<b>TOTAL DEPENSE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 561 720,99</b>

INVESTISSEMENT	
RECETTES	
021- VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	411 411,38
040- OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	43 388,62
10- DOTATION, FOND DIVERS ET RESERVES	641 291,47
13- SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	435 824,52
204- SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	7 000,00
27 – AUTRE IMMO FINANCIERE	22 805,00
<b>TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 561 720,99</b>



Par délégation de M. le Maire,  
Pascal NAWROCKI

1<sup>er</sup> Adjoint au Maire